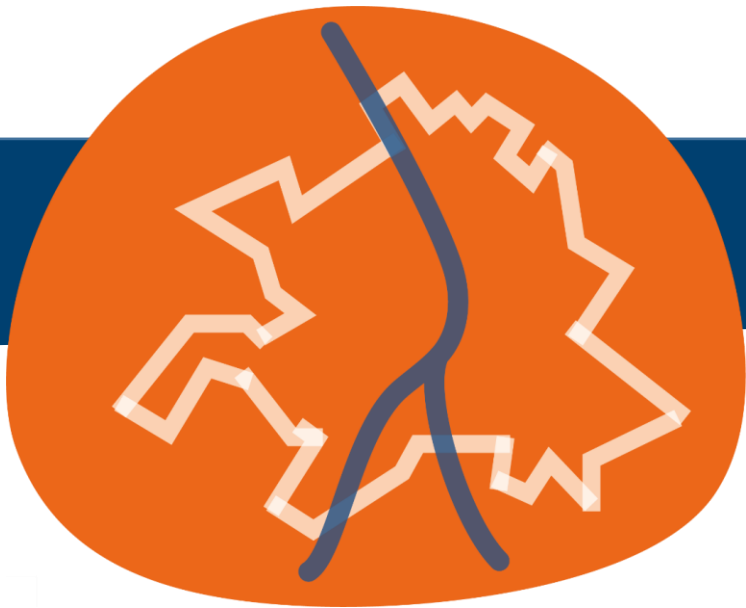




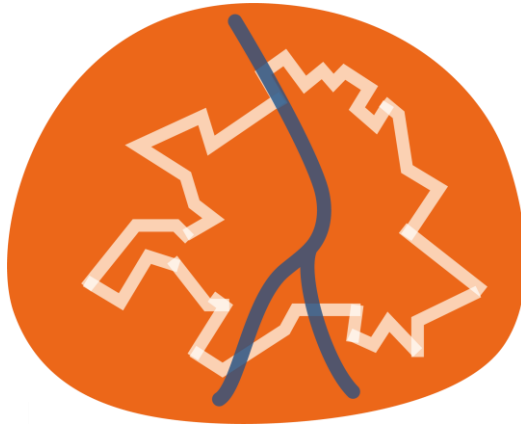
Révision du SCoT

Réunion des Personnes Publiques Associées
25 mars 2025



Objectif

Partager, échanger et débattre
du projet de révision du SCoT de la Grande
agglomération toulousaine



La procédure de révision

Rappel, calendrier & avancement

| Le SMEAT

1 SCoT

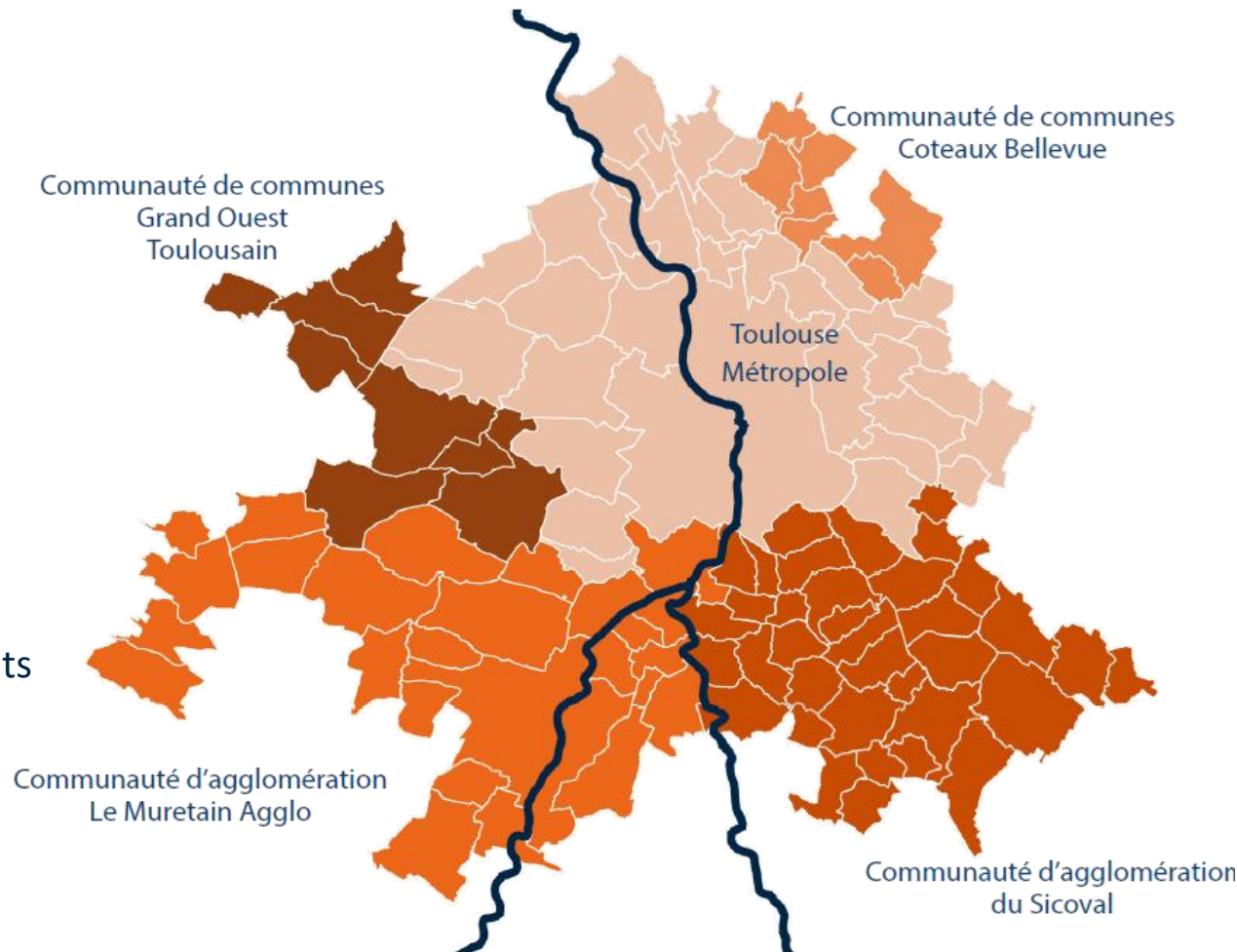
5 intercommunalités

114 communes

1,12 million d'habitants (2022)

1 194 km²

- Un avenir commun
- Un projet partagé
- Une gouvernance collégiale portée par 67 élus représentants les 5 intercommunalités



| Le SCoT : un document cadre

Pour :

- Garantir l'équilibre entre de nombreuses problématiques
- Assurer la cohérence territoriale

Des attendus fixés par le Code de l'urbanisme →

Un projet à long terme : horizon de **20 ans**

Un **développement**
équilibré

La qualité **urbaine**,
architecturale et
paysagère

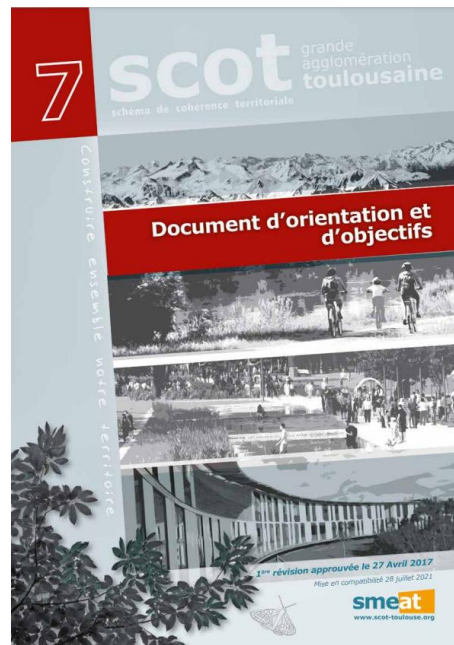
La **diversité des**
fonctions urbaines et
la **mixité sociale**

Le respect de
l'**environnement**

| Une révision pour trois objectifs



Elaboration SCoT 2012

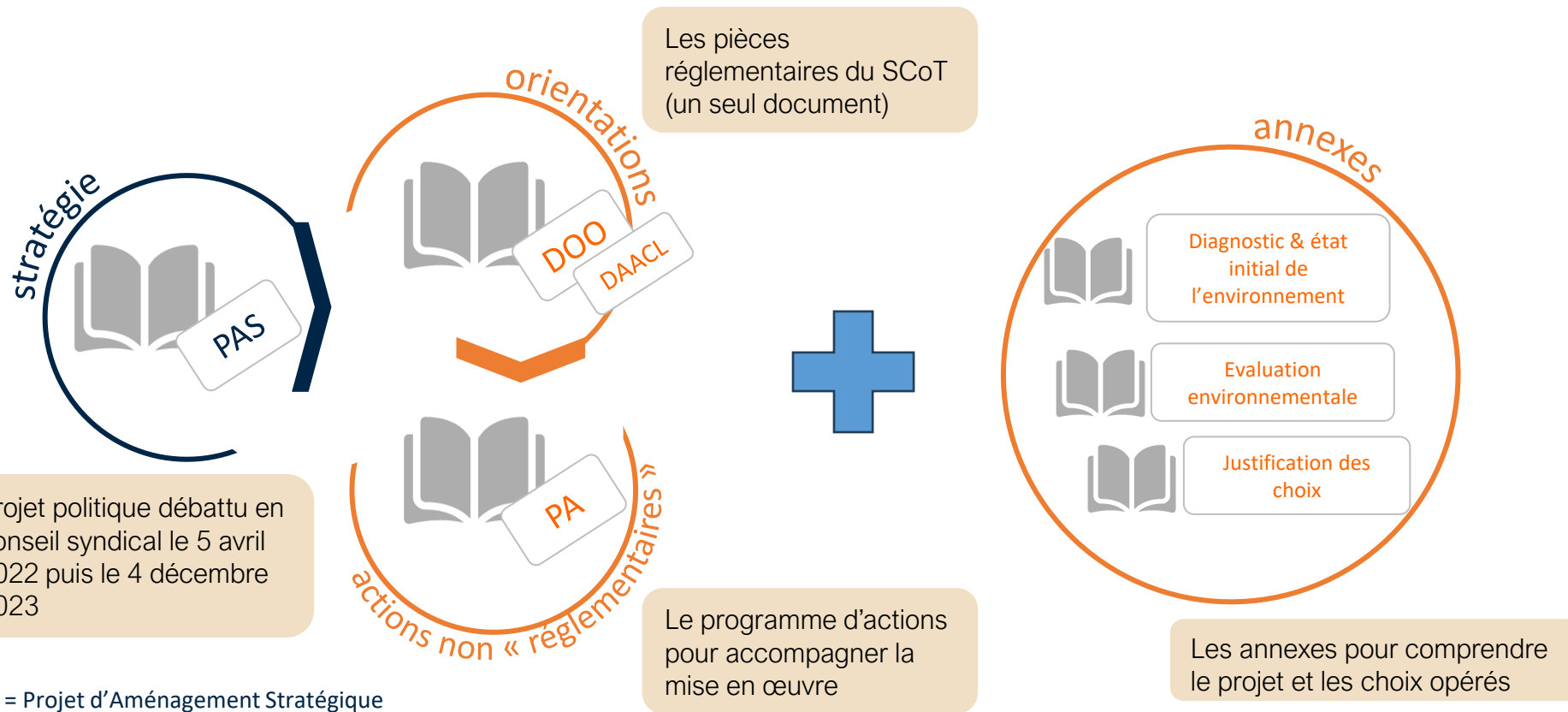


1^{ère} révision SCoT 2017



2^{ème} révision SCoT

Les documents du projet de SCoT



PAS = Projet d'Aménagement Stratégique

DOO = Document d'Orientation et d'Objectifs

DAACL = Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique

PA = Programme d'actions

| Les principes rédactionnels

Deux objectifs

- Une **facilité de lecture et d'appropriation** pour les porteurs de plans et projets liés au SCoT par un rapport de prise en compte ou de compatibilité
 - Le **respect du principe de subsidiarité** entre le SCoT et les plans et projets liés au SCoT
-
- Il est attendu des plans et projets devant se référer au SCoT qu'ils aient **une lecture d'ensemble du SCoT**

Un **préambule** figurant dans toutes les pièces du SCoT, afin d'explicitier la teneur et la portée du SCoT et de chacune de ses pièces et rappeler **l'esprit de la compatibilité** sur lequel toutes les orientations se sont construites

Un **sommaire en miroir** entre le PAS et le DOO pour conserver un fil rouge entre ces deux documents

Des **renvois** au sein du PAS et du DOO car ils **font « système »** et des renvois vers le PA, au service de la mise en œuvre du SCoT

Des orientations dans le DOO qui sont **resserrées** aux seules orientations « créées » par le DOO, qui restent « à **l'échelle du SCoT** » et qui s'inscrivent dans le cadre de la **compatibilité** (y compris concernant les cartographies)

Calendrier général de la procédure





Le Projet d'Aménagement Stratégique et sa déclinaison

au regard des enjeux issus du diagnostic et de
l'état initial de l'environnement

| Les grandes ambitions du projet de territoire

Affirmation de la volonté des élus

- Pour un SCoT plus stratégique et plus opérant
- D'une « *ambition de poursuite de l'accueil pour leur territoire, mais conditionnée à un aménagement plus maîtrisé, tant pour répondre qualitativement aux besoins et aux souhaits des habitants que pour respecter les écosystèmes et les ressources du territoire* »
- De « *positionner plus fortement la puissance publique dans son rôle d'aménageur du territoire* »

5 ambitions politiques transversales

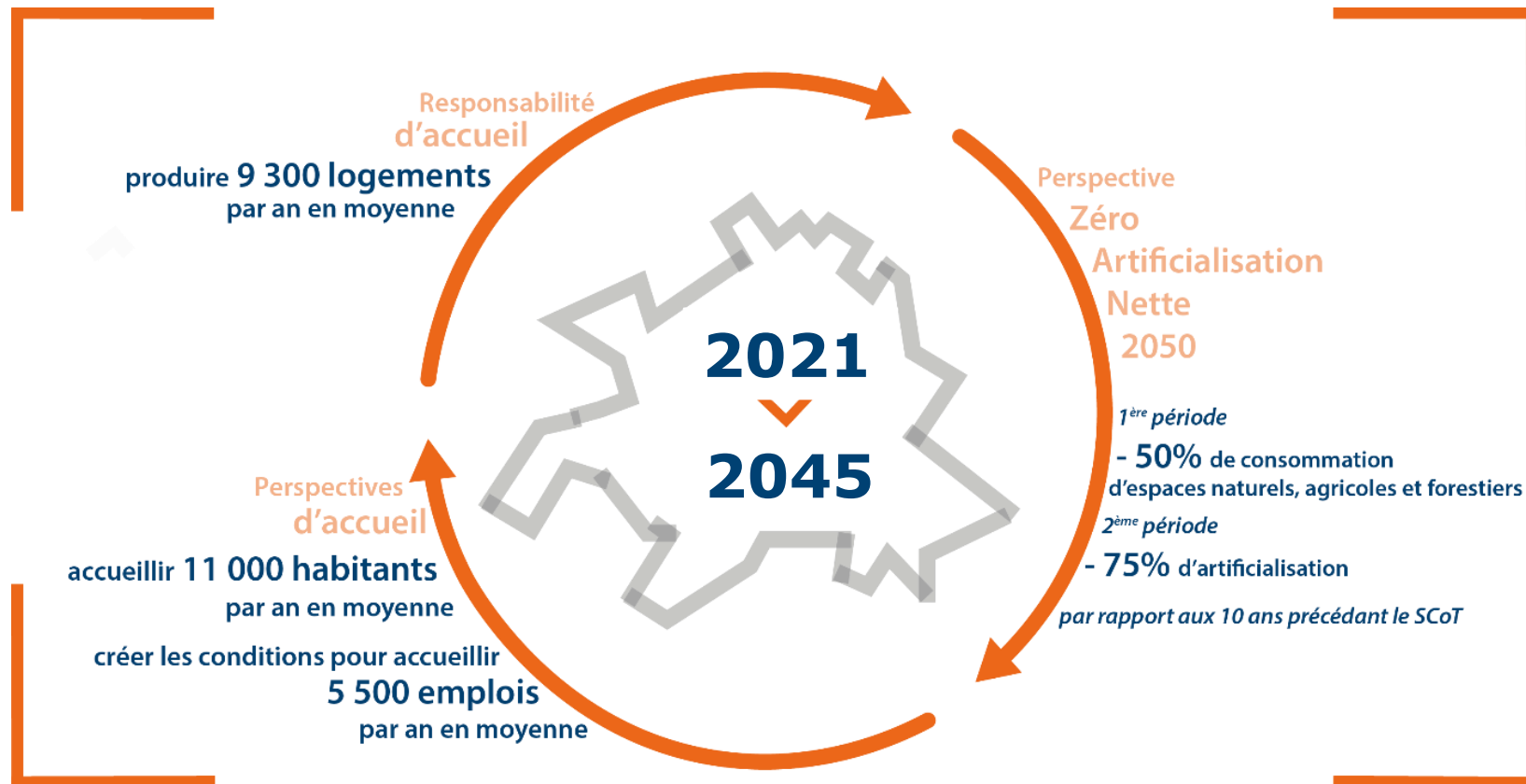
- Continuer d'accueillir
- Favoriser l'équilibre entre accueil de population et accueil d'emplois
- Conditionner l'accueil au respect des écosystèmes et ressources naturelles
- Conditionner l'accueil au niveau d'équipements et de services, y compris en termes de mobilités
- Accueillir dans un cadre de vie de qualité

| Les objectifs stratégiques et les orientations du PAS

Quatre grands objectifs stratégiques pour décliner l'ambition politique



Les grandes ambitions du projet de territoire





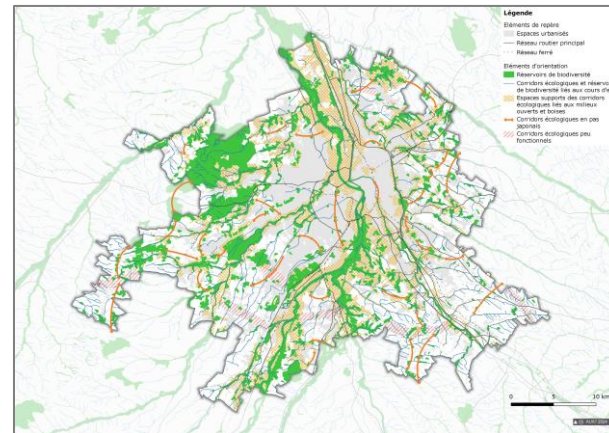
Le Document d'Orientation et d'Objectifs

Traduction réglementaire et spatialisée du projet
politique



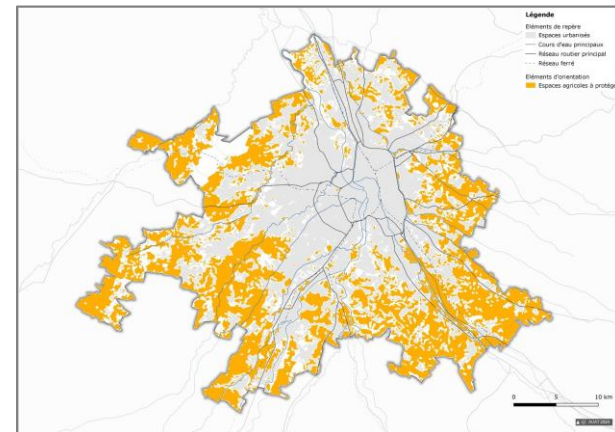
Objectif 1 - Préserver les ressources vitales à la pérennité du territoire

- Améliorer la fonctionnalité écologique des milieux naturels et leur mise en réseau
- Préserver les capacités agricoles et favoriser le développement d'une agriculture de proximité
- Réduire fortement la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et l'artificialisation des sols
- Atténuer les facteurs et conséquences du changement climatique



Trame verte et bleue de la grande agglomération toulousaine

Trame agricole de la grande agglomération toulousaine



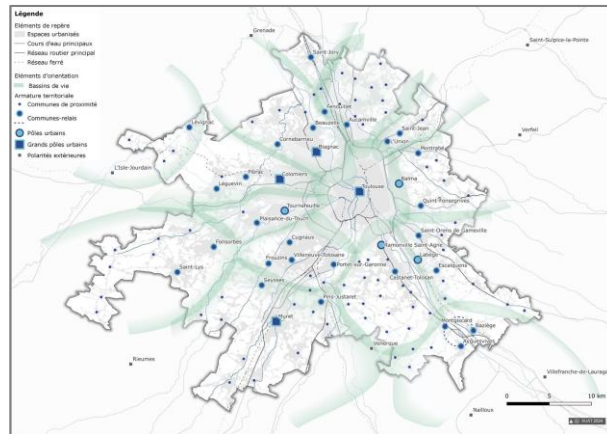
	Coteaux Bellevue	Grand Ouest Toulousain	Muretain Agglo	Sicoval	Toulouse Métropole
Consommation maximale d'espaces naturels, agricoles et forestiers entre 2021 et 2031	47 ha	109 ha	268 ha	204 ha	557 ha
Artificialisation maximale des sols entre 2031 et 2045	28 ha	61 ha	138 ha	109 ha	286 ha

Répartition par intercommunalité de la consommation maximale nette d'espaces naturels, agricoles et forestiers et de l'artificialisation des sols maximale nette (en hectares) à l'horizon du SCoT



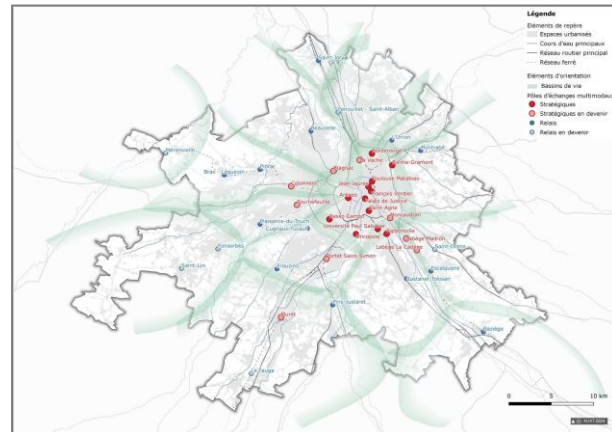
Objectif 2 - Organiser le fonctionnement du territoire en articulant l'échelle de la proximité et l'échelle de la grande agglomération

- Ancrer le fonctionnement de la grande agglomération toulousaine sur l'armature territoriale
- Développer des solutions de mobilités adaptées à la diversité territoriale
- Rééquilibrer les offres commerciales au service de l'animation des centralités urbaines



Armature territoriale de la grande agglomération toulousaine

Pôles d'échanges multimodaux à l'échelle de la grande agglomération toulousaine



		Coteaux Bellevue	Grand Ouest Toulousain	Muretain Agglo	Sicoval	Toulouse Métropole
Grands pôles urbains	57% de l'accueil	-	-	23%	-	71%
Pôles urbains	8% de l'accueil	-	-	-	32%	7%
Communes-relais	23% de l'accueil	-	74%	50%	40%	15%
Communes de proximité	12% de l'accueil	100%	26%	27%	28%	6%
Total habitants	11 000	150	450	1 150	800	8 450

Répartition de l'accueil démographique annuel moyen par intercommunalité et strate de l'armature entre 2021 et 2045



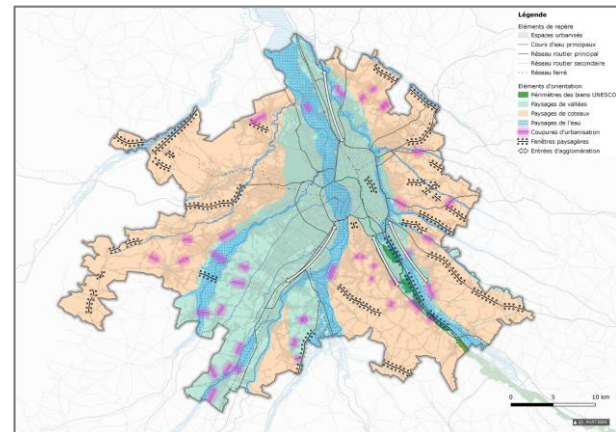
Objectif 3 - Aménager partout des cadres de vie de qualité

- Développer un parc de logement qualitatif et adapté à la diversité des besoins
- Répondre aux besoins des habitants en équipements et services
- Protéger les marqueurs paysagers de la grande agglomération
- Réduire la vulnérabilité des habitants face aux risques, pollutions et nuisances

Production de logements par intercommunalité de la grande agglomération toulousaine pour la période 2021-2045

	Coteaux Bellevue	Grand Ouest Toulousain	Muretain Agglo	Sicoval	Toulouse Métropole
Logements à produire sur la période 2021-2045	3 300	7 800	21 600	16 500	175 000
Moyenne annuelle	140	330	900	690	7 290

Trame paysagère de la grande agglomération toulousaine



Objectif 4 - Conforter le rayonnement de l'agglomération toulousaine



- Ancrer le développement économique dans tous les territoires
- Coopérer pour continuer à rayonner et organiser les solidarités
- Renforcer la grande accessibilité tous modes au territoire

Les secteurs stratégiques pour le rayonnement de la grande agglomération toulousaine

